

Mardi 6 novembre 2018

		Formulation de la demande		Traitement de la demande	Traitement de la demande	Traitement de la demande	Traitement de la demande
Comité	Projet	Détail du projet et des actions proposées	Motivations	Réponse Commission élus+tech	Pourquoi ?		Livraison
Centre - Ville	Personnel hospitalier	1/1 : Augmenter le nb de place en crèches réservé à ce personnel	Fidéliser le personnel hospitalier	Existe	La petite enfance est une compétence intercommunale. L'attribution de places en crèche appartient donc à la Communauté de Communes du Genevois. Un nombre de points est attribué à chaque dossier déposé par une famille habitant le territoire selon des critères validés par des élus. Dans les critères, les revenus des familles sont pris en compte (plus de points pour des revenus modestes ou moyens). Aussi, plus de points sont attribués pour les dossiers dont un des parents a des horaires de travail atypiques.		
	Personnel hospitalier	1/2 : Favoriser l'accès aux logements sociaux		Existe	Le critère "travailler à St Julien" est pris en compte par la Commune dans l'attribution de logements sociaux. Aussi et pour information, 100 nouveaux logements sociaux seront livrés en 2019.		
	Grande rue	2/ Limitation de vitesse à 20 km/h		Oui	Limiter la vitesse à 20km/h est effectivement un objectif dans la grande rue, mais ne peut se faire sans aménagements spécifiques. C'est pourquoi la grande rue est un secteur compris dans le projet "Coeur de ville", qui permettra d'aménager l'ensemble du coeur de ville. Les travaux pour ce projet commenceront en 2019 par la place de la libération et la place du général de Gaulle. La date des travaux dans la Grande rue n'est pas encore fixée		
	Avenue de Ternier	3/1 : Elargir le trottoir		Oui	L'élargissement du trottoir est prévu dans le projet "Coeur de ville" pour la phase 2020/2025		2025
	Avenue de Ternier	3/2 : Pose de poubelles		Oui	La Commune a le projet d'implanter des poubelles. Un RDV avec la technicienne sera organisé si vous le souhaitez afin de déterminer avec le comité l'emplacement des poubelles.		2019
	Avenue de Ternier	3/3 : Aménager le stop trop dangereux		Alternative	Des places de stationnement pour les deux roues ou vélo vont être aménagées à la place de la dernière place de stationnement de la rue de Ternier (en face du St Jus), afin d'améliorer la visibilité.		campagne de marquage en fonction de la météo, au plus tard printemps 2019
	Ruelle de la petite traverse Aménagements pour la rendre moins dangereuse	4/1 : Pose d'un miroir		Non	La pose de miroir n'est pas préconisée car de par expérience, ce mode de visibilité est accidentogène dû à la mauvaise appréhension de la distance et de la vitesse des véhicules		
	Ruelle de la petite traverse Aménagements pour la rendre moins dangereuse	4/2 : Passage piéton		Non	En zone 30, les piétons peuvent traverser où ils le souhaitent. En dehors de cas très spécifiques, comme la proximité d'école, et afin de ne pas brouiller le message pour les différents usagers de la route, on ne trace donc pas de passage piétons supplémentaires en zone 30		
	Rue Amédée VIII devant le supermarché Aménagements pour sécuriser la voie	5/1 : Mise en évidence de la zone 30 ou passage en zone 20		Non	Cette zone est déjà signalée à proximité de ce carrefour. La Commune ne souhaite pas multiplier les signalements routiers pour préserver la qualité des espaces publics.		
	Rue Amédée VIII devant le supermarché	5/2 : Radar pédagogique		Oui	La commune a acquis 4 radars pédagogiques mobiles, qu'elle déplace dans différents endroits de la ville. L'un de ces radars sera posé à ce carrefour en novembre 2018.		nov-18
	Avenue des Contamines	6/ Aménagements pour sécuriser la rue	Beaucoup d'enfants jouent dans le parc et dans la rue	Préciser votre demande			
	Rue du Léman	7/1 : Création d'un trottoir		Alternative	La Commune a tracé un cheminement piéton et le réaménagement de la rue sera programmé après la fin des chantiers en cours.		2020
	Rue du Léman	7/2 : Améliorer l'éclairage		Oui	La rue du Léman est incluse dans le plan de rénovation de l'éclairage de la commune.		En attente réponse du technicien pour le planning de rénovation
	Jeu Prés de la Fontaine	8/1 : Améliorer le sol	Sol gravilleux	Non	Nécessite un remplacement total du sol de l'aire de jeux par de l'enrobé, de la pelouse..... Chaque revêtement apporte ses contraintes et n'est jamais parfait. Avec le revêtement en pelouse, le sol devient rapidement de la terre avec des cailloux et de la boue. Avec la pose d'un enrobé, la surface est dure et très chaude en été. Avec un sol gravillonné, il ya des gravillons et de la poussière.;		
	Jeu Prés de la Fontaine	8/2 Aménagement pour avoir de l'ombre		Oui	Une plantation d'arbre sera prévue au budget en 2019		2019
Parc du cheval blanc et square Victor Hugo	9/ Installer des poubelles de tri à la sortie des parcs		Non	Le tri n'est pas possible sous la forme de corbeilles de ville. Aujourd'hui, ce sont des agents municipaux qui passent vider les poubelles, dans un camion avec une seule benne. S'ils devaient également ramasser des poubelles papier-carton/plastique-aluminium, cela nécessiterait soit qu'ils disposent d'un camion à triple benne, ce qui n'est pas prévu au programme d'investissement, soit qu'ils fassent trois tournées différentes, ce qui n'est pas possible en terme de plan de charge.			
Rue Fernand David	10/ Installer une toutounet		Oui	Un rendez-vous sera organisé avec la technicienne si vous le souhaitez pour décider de l'emplacement des toutounet.		1er trimestre 2019	
Arrêts de bus	11/ Installer des cendriers		Oui			1er trimestre 2019	

	Stationnement	12 / Macaron de stationnement gratuit ou abonnement à tarif réduit pour les résidents du centre ville		Non	Il n'existe pas de macarons gratuits pour les résidents, dans aucun quartier de la ville. 85% des habitants font l'effort d'avoir un parking et ne veulent pas payer pour les 15% d'habitants qui n'en ont pas. Pour information, il existe des abonnements au parking Cœur de ville (Atrium) et au parking de l'Hopital.	
--	---------------	---	--	-----	--	--